

Programme d'accès aux études universitaires en musique

Programme de 1^{er} cycle Numéro de programme : 1-955-4-4 Numéro de version : Version 00 (A13)

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/programme-dacces-aux-etudes-universitaires-en-musique/structure-du-programme/>

Faculté de musique

Université  de Montréal et du monde.

1 ^{re} année		Aucune diplomation *** (Ce programme est une année préparatoire seulement)
Automne	Hiver	24 crédits totaux
Bloc 70A - Option Choisir un cours selon l'offre de cours (3 crédits)	Bloc 70A - Option Choisir un cours selon l'offre de cours (3 crédits)	Bloc 70A : Formation en musique Option – Min. 18 crédits, max. 24 crédits Bloc 70B : Formation complémentaire Option – Max. 6 crédits Bloc 70C : Cours de langues Option – Max. 6 crédits
Bloc 70A - Option Choisir un cours selon l'offre de cours (3 crédits)	Bloc 70A - Option Choisir un cours selon l'offre de cours (3 crédits)	
Bloc 70A - Option Choisir un cours selon l'offre de cours (3 crédits)	Bloc 70A - Option Choisir un cours selon l'offre de cours (3 crédits)	
Bloc à option (70A, 70B, 70C) (1 à 3 crédits)	Bloc à option (70A, 70B, 70C) (1 à 3 crédits)	
≈ 12 crédits	≈ 12 crédits	
		Total : 24 crédits

***** Note importante :** Ce programme s'agit d'une année préparatoire afin d'intégrer un programme régulier à la Faculté de musique. Les cours réussis faisant parti d'une autre structure de programme pourront être transférés sous condition d'approbation de l'autorité compétente. Il ne s'agit pas d'un programme permettant une diplomation et non-cumulable pour un BAC par cumul). Ainsi, il est essentiel de soumettre une nouvelle demande d'admission afin d'accéder à un programme régulier.

Dans l'optique où l'étudiant souhaite basculer vers un autre programme à la Faculté de musique:

- 1- Faire un **changement de programme**, en basculant vers un programme de son choix (ex : Baccalauréat en musicologie, ou autre programme)
Date limite : **1^{er} février de chaque année** : <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/changer-de-programme-detudes/>
- 2- Faire une **nouvelle demande d'admission** dans le programme de son choix (si la demande est faite après le 1^{er} février)
Date limite : **1^{er} mars de chaque année** : <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/>